

Présents :

- ♦ Mmes : BOINNARD Nadine, BOINNARD MORALLET Laurence, BOYAT Sylvie, CALLEIA Aude, ROSSET Erika, VAUTHAY Eliane.
- ♦ Mrs : BAUD Jérôme, BENOIT Stéphane, COURRIER Fabien, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian.

Excusés :

- ♦ Mme MUDRY BONAN Marie.

Sylvie Boyat est nommée secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h10.

Le Maire, Jean-Claude MORAND présente Anne Gizard, responsable de l'éclairage public au SYANE.

Intervention d'Anne GISARD du SYANE.

SYANE : Syndicat des Energie et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie

Le SYANE est un syndicat mixte qui regroupe près de 300 collectivités adhérentes (Communes, Intercommunalité, Département) et compte 7 compétences (l'électricité, le gaz, l'éclairage public, l'aménagement numérique, les énergies et les énergies renouvelables, la mobilité électrique et les réseaux de chaleur).

Concernant l'éclairage public, il y a 2 services qui réalisent des opérations :

- Le service travaux : opérations en coordination, enfouissements, extensions
- Le service éclairage public : plan d'action EPure (plan permettant d'accompagner les communes vers un éclairage public responsable et performant répondant aux objectifs de la transition énergétique).

Le plan EPure permet de :

- Faire l'inventaire et de créer une base de données.
- Faire des analyses techniques et financières.
- Proposer un schéma directeur de rénovation chiffré.

Concernant Seytroux, il y a 15 armoires de commandes et 158 foyers lumineux.

Le coût du diagnostic s'élève à environ 3 400 €. Le SYANE finance cette étude à hauteur de 30%, il reste 2 400 € à la charge de la commune.

Fin de la présentation : 21 h 15.

Le Maire, Jean-Claude MORAND présente l'ordre du jour et demande à l'assemblée s'il y a des sujets à rajouter.

Il sera rajouté deux points à l'ordre du jour : la visite du président de la CCHC et les travaux d'assainissement au Crêt.

Le Maire évoque le compte-rendu du conseil précédent et demande s'il y a des remarques.

Il en profite pour remercier Marie Mudry Bonan pour la réalisation de ce compte-rendu.

1) Retour sur l'éclairage public.

Monsieur le Maire informe le CM que l'ancien conseil avait engagé des travaux : changement des horloges (des horloges astronomiques ont remplacées les capteurs).

Michaël Vauthay regrette qu'il faille faire appel au SYANE pour changer des ampoules : Jean-Claude Morand lui répond que nous ne sommes pas obligés de passer par le SYANE mais que celui-ci accompagne les communes avec des moyens techniques et finance à hauteur de 30% tous les travaux que la Commune décide de faire concernant l'éclairage public.

Eliane Vauthay demande comment l'entreprise agréée DEGENEVE remplace les lampes des points lumineux : Jean-Claude Morand lui répond que, quand cela est possible, l'ampoule défectueuse est remplacée par une ampoule basse consommation.

Fabien Courrier pense qu'avant de vouloir faire des travaux d'envergure, il faut avoir un point de départ avec un état des lieux précis.

Il faudra, de plus, voir si les puissances des contrats avec ENEDIS sont adaptées.

Monsieur le Maire propose de faire établir le diagnostic par le SYANE concernant l'éclairage public de la Commune et informe le conseil qu'il faut prendre une délibération.

Vote : pour : 14 / 14.

2) Points sur la visite du SYANE pour l'enfouissement des réseaux électriques sur les Terches et Saint Martin.

Lors de la visite du SYANE et d'ENEDIS, concernant l'enfouissement de la ligne alimentant les Terches et celle alimentant Saint Martin, Enedis a proposé de déplacer le transformateur de Saint-Martin.

Le réseau téléphonique alimentant Saint Martin est en aérien.

Le SYANE propose une étude technique et financière afin d'enfouir l'ensemble des réseaux (électricité et téléphonie).

Sur ces 2 secteurs, le conseil municipal se positionnera sur l'engagement de ces travaux, après le rendu de l'étude technique et financière.

ENEDIS et le SYANE se sont rapprochés afin de coordonner les études.

3) Alimentation de GAYDON.

Lors des intempéries de 2015, la ligne électrique alimentant GAYDON a été coupée.

A ce jour, elle n'a pas été réparée. ENEDIS va y remédier.

Monsieur le Maire présente au CM le projet :

- Ligne aérienne pour un coût de 31 000 €.
- Ligne souterraine pour un coût de 39 000 €.

Pour ce faire, un élagage des arbres longeant le chemin d'accès est nécessaire : cet élagage n'est pas pris en compte dans le montant des travaux aériens.

ENEDIS est favorable à mettre en souterrain sous condition que la commune prenne à sa charge la différence en aérien et le souterrain soit 8 000 €.

Le CM n'est pas favorable à une ligne en aérien et donne quitus à M. le Maire afin de voir comment faire financièrement pour enfouir la ligne dans le chemin d'accès.

4) Points sur les commissions.

- Mickaël Rosset fait le bilan de la commission « Bâtiments » :
 - Location de la salle
 - Diagnostic électrique d'un appartement de la Mairie
 - Synthèse des contrôles de la salle d'animation

Mickaël Rosset informe le CM qu'un appartement des Gîtes est libre à la location.

De plus, il sera intéressant d'avoir le WI-FI à la salle d'animation.

M. le Maire informe le CM que, lors des travaux pour le réseau chaleur, une gaine avait été installée entre la mairie et la salle d'animation.

- Laurence Boinnard Morallet fait le bilan de la commission « Environnement » :
 - Concernant la journée environnement, il est difficile de tout faire qu'avec des bénévoles. Une proposition est d'embaucher une seconde personne pour suppléer Denis.
 - Proposition de créer une aire de pique-nique vers l'agora-espace.
 - Concernant la sécurité des personnes :
 - Une signalisation sur la route départementale (Route de la Tassonnière) sera souhaitable afin d'indiquer la traversée du chemin pédestre intercommunal reliant Seytroux à Saint-Jean d'Aulps.
 - Il faudra vérifier que la barrière, route des Combette, soit toujours aux normes de sécurité.
- Jean-Claude Morand informe le CM que la question a été transmise à la CCHC (qui a la compétence Voirie) pour évaluation.

- Aménagement de la place de la Mairie.

Michaël Vauthay demande qui peut informer la commission de l'état des forêts communales.

Jean-Claude Morand lui répond qu'il peut donner ces informations lors d'une prochaine réunion de la commission.

5) Urbanisme.

Sylvie BOYAT expose les diverses demandes :

Identification		Section et Numéro	Avis
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	DP.074.271.20.B0004 21 juillet 2020 Keam Jerome 324 Route de Malaliutaz Création d'un escalier extérieur reliant le balcon et le jardin.	A 1397 A 1398	Favorable en respectant les informations données
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	DP.074.271.20.B0005 30 juillet 2020 Van Der Raad Herbert 654 Route de Saint Martin Extension de 10 m ² de la terrasse existante.	B 3532 B 3535 B 3536	Favorable en respectant les informations données
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	Cub.074.271.20.B0013 13 août 2020 Rosset Cécile et Rosset André Les Meuniers Renouvellement d'un CUB	D 1000 D 1007 D 1005 D 1008	Favorable en respectant les informations données
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	Cua.074.271.20.B0014 13 août 2020 SAS NOVALPS 76 Allée du Plan d'Avoz Vente Francis MUDRY / Maurice ARNAUD.	D 624	Favorable en respectant les informations données

Sylvie Boyat propose de fixer un jour privilégié pour les réunions de la commission « urbanisme » : la date du lundi à 18h45 est retenue.

6) Personnel école - Embauche.

Sylvie Boyat informe le CM que l'embauche d'une personne pour le renfort cantine et périscolaire et pour le ménage de l'école n'a pas été fructueux.

Une nouvelle annonce a été largement diffusée : mairies de la CCHC, CCHC, Pôle Emploi, Emploi territorial, panneau lumineux et affichage en Mairie.

7) Dossier Chapelle de Saint Martin.

Le cabinet d'architecte a estimé les travaux à réaliser pour un montant de 122 000 € HT honoraires compris.

Le CM valide la dépose du dossier auprès du département afin de solliciter une subvention.

Laurence Boinnard Morallet propose de faire une demande similaire au diocèse.

Jean-Claude Morand suggère de contacter des Fondations.

Vote : pour : 14 / 14.

8) Dossier appels d'offres « Tracteur de déneigement ».

Monsieur le Maire présente le dossier et informe le CM que le marché a été mis en ligne sur la plate-forme.

Michaël Vauthay informe le CM que, dans l'appel d'offre, une option 'matériel occasion' a été mise.

Monsieur le Maire, Michaël Vauthay et l'employé ont reçu 4 fournisseurs.

Suite à la mise en vente de la chargeuse sur le site 'Le bon coin', Monsieur le Maire a reçu 3 appels.

9) Point travaux assainissement au Crêt.

Le cabinet Daviet a présenté le montant des travaux pour rénover la portion du réseau d'assainissement au Crêt : 86 500 € honoraires compris.

Les travaux ne pourront se faire qu'avec des aides financières extérieures.

Le CM décide de déposer le dossier à l'agence de l'eau et au département.

Vote : pour : 14 / 14.

10) Points sur les travaux de l'école, de la Mairie.

- La réception des travaux de l'école aura lieu le lundi 24 août 2020.
Le vendredi 21 août, l'enrobé de la route sera réalisé.
L'emménagement de la cantine aura lieu le vendredi 21 août à partir de 14 h.
- Les peintures de la salle située au sous-sol de la Mairie sont terminées.
Monsieur le Maire remercie les élus qui sont intervenus dans l'aménagement de la mairie ainsi que les différentes interventions à l'école.

11) Délégué Sécurité Routière.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier demandant la désignation d'un représentant d'un délégué Sécurité Routière.

Jérôme Baud se propose.

12) Visite du président de la CCHC.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Fabien Trombert, président de la CCHC, souhaitant rencontrer les membres du CM.

Cette rencontre aura lieu le vendredi 16 octobre 2020 en début de CM.

13) Délibérations terrains Bouvet Denis, Bouvet Denis, Rosset André et Vulliez Michel.

• Terrain Bouvet Denis :

Monsieur le Maire informe le CM qu'une partie de la propriété de Monsieur Bouvet Denis est située sous la route de Malaliutaz.

Afin de mettre en conformité l'emplacement de la route de Malaliutaz, une cession de 200 m² au profit de la Commune est demandée.

Vote : 14 / 14.

• Terrain Rosset André :

Monsieur le Maire explique le dossier au CM :

En 2008, Monsieur Rosset André avait demandé d'échanger une partie des parcelles 992 et 996 (lui appartenant) avec le chemin communal qui passait au ras de sa maison.

Le CM de l'époque avait validé sa demande après enquête publique et le dossier pour régulariser la situation avait été déposé à l'office notarial de Saint-Jean d'Aulps.

Malheureusement, ce dossier est resté en attente.

Monsieur le Maire propose de prendre une nouvelle délibération afin de classer ce dossier.

Le CM valide cette proposition.

Vote : 14 / 14.

• Terrain Rosset André :

Monsieur le Maire informe le CM qu'une partie de la propriété de Monsieur Rosset André est située sous la route des Meuniers.

Afin de mettre en conformité l'emplacement de la route des Meuniers, une cession au profit de la Commune est demandée.

Vote : 14 / 14.

- Terrain Vulliez Michel :

Monsieur le Maire explique le dossier au CM :

Afin d'élargir la route du Crêt, un échange de terrain entre Monsieur Vulliez Michel et la Commune avait été décidé. Le dossier pour régulariser la situation avait été déposé à l'office notarial de Saint-Jean d'Aulps (avec 2 autres dossiers).

Malheureusement, ce dossier est resté en attente.

Monsieur le Maire propose de prendre une nouvelle délibération afin de solder ce dossier.

Le CM valide cette proposition.

Vote : 14 / 14.

- Terrain Bouvet Franck :

Monsieur le Maire explique au CM l'échange de terrains entre Monsieur Bouvet Franck et la Commune au Sey.

Le CM valide cette proposition et donne tout pouvoir au maire pour gérer ce dossier.

Vote : 14 / 14.

Prochaines réunions :

- 27 août 2020 à 14h : COP 15 à Seytroux (membres titulaires).
- 10 septembre 2020 à 17h15 : Visite de la sénatrice Sylviane Noël.
- 16 octobre 2020 : Réunion de conseil avec la présence du président de la CCHC.

La réunion est clôturée à 00h15.